



Le Brassus le 11 Août 2015

Service de la sécurité Civile et Militaire  
Monsieur le Brigadier Denis Froidevaux  
Case postale  
1305 PENTHAZ

### **Prise d'eau par des Super Puma dans l'Orbe à la Vallée de Joux et dans le lac des Rousses**

Monsieur,

Courant juillet, vous avez procédé à des prises d'eau avec des appareils de l'armée suisse dans l'Orbe supérieure, ainsi que dans le lac des Rousses.

Sans vouloir alimenter de vaines polémiques, ces actions nous ont pour le moins, surpris. C'est le devoir de notre association de vous interpeler sur les points d'importance suivants :

- Comment est-il possible que malgré les interdictions de pompage dans les cours d'eau vaudois, dictées par le Conseil d'État en cette période de sécheresse, l'armée puisse effectuer des prélèvements d'eau dans une rivière, qui plus est, déjà bien « malade » en temps normal ?
- Sans l'intervention de quelques pêcheurs, le niveau du plan d'eau au lieu-dit « le Pont Noir » aurait certainement diminué considérablement avec pour corollaire la mise à sec du cours d'eau en aval et toutes les conséquences désastreuses sur la faune piscicole. Le faible débit de la rivière n'aurait pas permis de compenser le rythme de rotations des hélicoptères.
- L'épisode concernant le lac des Rousses et au-delà du fait qu'il se soit déroulé sur sol français a eu deux impacts directs et non négligeables. A savoir : Une baisse du débit de l'Orbe supérieure ainsi qu'une diminution de la réserve d'eau de consommation de toute une région.

Depuis 2007, notre association tente de faire prendre conscience à la population transfrontalière de l'importance et la problématique touchant au débit de l'Orbe, de la qualité de ses eaux, de l'approvisionnement en eau potable du plateau des Rousses (pour rappel, l'eau alimentant le réseau des communes françaises provient du lac de Rousses).

Cela étant, nous avons évidemment bien compris qu'il s'agissait d'une regrettable erreur, cependant et aujourd'hui, notre crédibilité d'association franco-suisse en prend un sérieux coup et nous espérons que les liens que nous avons patiemment tissés avec les intervenants français n'en seront pas entachés.

Citoyenne et apolitique, notre association avec les faibles moyens dont elle dispose, engage régulièrement un certain nombre d'opérations sur le terrain. Organisé en étroite collaboration avec la société Vaudoise des Pêcheurs en Rivière, l'entretien de l'Orbe fait partie de celles-ci.

Dans ce contexte et qui plus est, au vu de la sécheresse actuelle, la réfection des différents seuils (ou chutes) permettant d'apporter du courant et d'oxygéner l'eau en période d'étiage, fait partie de nos priorités. Ces remises en état s'effectuent au moyen de blocs de rocher qu'il faut transporter le long de l'Orbe. L'Etat de Vaud peine à nous donner des autorisations indispensables et plus particulièrement, celles nécessaires à l'utilisation de véhicules à moteur (zone de marais protégée).

Ne serait-il pas envisageable de procéder à ces transports par voie des airs au moyen d'engins militaires ? Tout en redorant ainsi son blason de part et d'autre de la frontière, l'armée apporterait son aide et permettrait de faire avancer les choses plus rapidement.

En vous remerciant de l'intérêt porté à la présente, nous vous adressons, Monsieur le Brigadier, nos plus respectueuses salutations.

Joël Meylan  
*Président du PEHVO*

Denis Golay  
*Trésorier*

Copies :

Syndicat mixte Canton de Morez Service Eaux et Assainissement  
Mairie des Rousses  
GRIM (Groupement Inter Municipal Franco – Suisse)



[www.pehvo.org](http://www.pehvo.org)

Joël Meylan 17 Rue de la Gare 1348 LE BRASSUS